

## POPULAIRE

SUISSE

Canton de Fribourg

Prêts sur nantissement  
 aux taux publics  
 5% net à 3 mois  
 6% net à 6 mois  
 sur montant supérieur à

31 mars 1886.

La direction.

## de reliure

BULLE

la brasserie Reeb.

de genres; service prompt  
 prix modérés.

C. Oesch, relieur

préviend l'honorable pu-  
 et de la campagne qu'il  
 ir comme

## en voitures

de satisfaire par un tra-  
 la modicité de ses prix,  
 KNUBEL, peintre,  
 BULLE.

## à échanger

gain et de la paille d'a-  
 fumier.

Etienne CASTELLA, à [230]

## louer.

artement pour une per-  
 RETENER, en ville. [238]

## cherche [217]

seul, une bonne mé-  
 d'enseignement, laborieuse,  
 lée. Entrée 15 mai. Inu-  
 sans bons certificats.  
 de la Gruyère.

AO SOLUBLE  
chard

ENTE QUALITÉ  
 ON INSTANTANÉE

## ge à louer.

bonne auberge, située  
 village de la Gruyère.  
 journal indiquera. [216]

## alpage

sur la montagne de  
 rière Grandvillard.  
 M. François BOSSON,  
 [210]

## rugineux Golliez

chez au bron de noix,

chez à la menthe

nille.

américain Golliez

les pharmacies: Pit-

et Bourgnécht, à

orcelet, à Estavayer;

Chatel-St-Denis; Su-

Golliez, à Morat.

contrefaçons qui ne

marque des deux pal-

(H 826 X) [172]

## lin de Bulle:

s comprimés. Mais

et fin; tourteaux

de, du Levant, 1<sup>er</sup> qua-

blés du pays et sons.

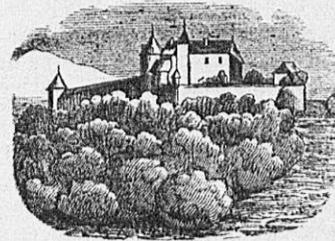
diverses à façon. —

x réduits. [35]

primerie Lenz &amp; Filser.



## LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent  
 la ligne ou son espace.

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 7 Mai 1886

Une loi fédérale  
sur la poursuite pour dettes et la faillite.

VIII

Les intérêts du créancier, nous l'avons constaté, sont suffisamment garantis par les dispositions du projet. Pour tout dire, il eut été difficile de les sauvegarder mieux.

Voyons maintenant comment les intérêts du débiteur sont à leur tour protégés, comment on a concilié la rigueur du droit avec les exigences de l'humanité.

Dans l'ancienne Rome, le débiteur qui ne pouvait pas payer de ses biens devait payer de sa personne: il devenait l'esclave de son créancier pour un temps déterminé; il était obligé de travailler pour se racheter: c'était les travaux forcés pour dettes. La contrainte par corps, le *capitis* que nous avons conservé jusqu'en 1874, jusqu'à la révision de la Constitution fédérale, le *capitis*, en vertu duquel le débiteur qui n'avait pas de quoi satisfaire son créancier pouvait être condamné jusqu'à une année d'emprisonnement et jusqu'à 10 ans de bannissement, était un reste de cette terrible législation romaine.

Sous l'empire du droit fédéral, on ne pourra plus poursuivre le débiteur que sur ses biens, sans préjudice des actes frauduleux qu'il peut commettre et qui tombent sous le coup de la loi pénale. L'expropriation, la faillite même n'entraîneront pas nécessairement la perte des droits civiques et la privation de certaines prérogatives de droit civil, telles que l'usufruit des biens de la femme et des enfants. Jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi fédérale sur les droits politiques des citoyens suisses, loi qui est encore à faire, les conséquences qu'aurait la saisie ou la faillite sur ces droits, sont réservées à la législation cantonale.

Mais il existe déjà dans le projet une disposition qui interdit la mise en faillite d'un citoyen ensuite

de non paiement de prétentions de l'Etat ou de communes pour contributions, amendes, listes de frais, etc., etc. Ainsi le système d'élimination de citoyens que pratiquent sur une vaste échelle nos receveurs d'état et qui consiste à faire déclarer en faillite pour des bagatelles provenant d'amendes, ou de listes de frais, ou de taxes militaires est formellement condamné.

Le principe rigoureux du projet est qu'un créancier n'a contre son débiteur d'autre droit que celui de lui saisir ses biens pour se payer. Et ce droit est limité au strict nécessaire. Ainsi un créancier sera tenu de saisir d'abord les meubles et les créances; les immeubles, à moins que le débiteur ne soit d'accord, ne peuvent faire l'objet d'une saisie qu'en cas d'insuffisance de meubles.

Il nous semble cependant que, dans l'esprit qui a présidé à la rédaction du projet, l'on eût dû établir encore d'autres distinctions dans l'ordre des biens saisissables. Il eut été logique, par exemple, de dire que l'on saisira et vendra d'abord les biens les moins nécessaires au débiteur et sur son indication, et que l'on ne pourra lui en saisir et vendre d'autres qu'en cas d'insuffisance des premiers indiqués, — puis de réserver, comme le fait notre loi fribourgeoise, que la jouissance du mari sur les biens de sa femme, celle du père ou de la mère sur les biens de leurs enfants, ne peuvent être saisies qu'après qu'on en aura prélevé ce qui est nécessaire à couvrir les charges de ces jouissances, l'entretien du ménage, etc., à moins que le débiteur ne possède d'autres ressources suffisantes pour y faire face. C'eût été équitable certainement.

Mais il est des biens qui sont tellement indispensables au débiteur que des motifs d'ordre public, d'humanité, d'équité, et de toute morale, les ont fait déclarer insaisissables ou absolument, au du moins dans une certaine mesure. Toutes les lois de poursuite des pays civilisés consacrent plus au moins largement de ces exceptions.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

CES BONS MESSIEURS  
DU SEIZE-MAI

PAR MADAME DESTRICHE

Après les premiers compliments, le candidat entra dans le vif de la question.

« Monseigneur l'évêque, commença-t-il, qui est mon respectable parent, Son Excellence M. le ministre de l'intérieur, et M. le préfet qui est mon ami, m'ont choisi pour représenter cette circonscription. Je viens, monsieur le maire, réclamer votre aide et vous prier de me servir le pilote au milieu de la tempête démagogique qui se déchaîne autour de nous.

— Trop heureux, cher monsieur, répondit Chambon. C'est mon devoir comme maire; c'est ma conviction comme homme, je suis fier de prêter mon aide à l'œuvre réparatrice du maréchal et de soutenir la cause de l'ordre.

— De l'ordre moral, ajouta Mme Zoé Chambon d'une voix mignarde.

— Lorsque vous viendrez à Paris, dit La Raquette, car car j'aime à croire, madame, que vous ne vous enterrerz pas tout l'hiver en province, je parle à des amis, non à des électeurs, je serai très flatté de vous offrir mon bras; j'ai des

billets de théâtre, des cartes pour visiter les monuments, assister aux revues, etc. Vous avez aussi un fils, m'a-t-on dit, sans doute bien jeune encore, si j'en juge par la jeunesse de sa mère; je serai pour lui un frère aîné.

— Mon fils est élève des bons Pères, répliqua Mme Chambon, très flattée; il y restera jusqu'à la fin de ses cours. Il n'y a vraiment que là où les gens de notre monde puissent convenablement placer leurs enfants. Quel bonheur pour les parents, de se reposer sur ces vénérables instituteurs, des soins que demande la jeunesse!

— Permettez, interrompit Chambon, je crois qu'il faudrait commencer notre tournée; je passe un habit et je suis à vous.

— J'espère, répliqua gracieusement La Raquette, s'adressant à Mme Chambon, pouvoir bientôt attacher un ruban à la boutonnière de votre mari; les fatigues de la mairie, les services exceptionnels de cette campagne électorale seront des titres.

— Oh! ah! put seulement répondre Chambon, qui suffoquait de surprise et de joie, oh! ah!...

— Commencez vos visites par le château, dit Zoé, ce sera convenable.

Les deux hommes partirent. Le château comme le désignait Mme Chambon, situé à un kilomètre du bourg, ne payait pas de mine; mais le comte de Hauterive, qui l'habitait, avait eu des ancêtres aux croisades.

Ils furent introduits dans un vaste salon, par un domestique en gilet rouge.

XII

M. le comte Archambault de Hauterive, grand, maigre, le nez brusqué, l'œil vif, les reçut avec une condescendance

Ainsi d'après le projet seront absolument insaisissables:

1° les vêtements et effets personnels, ainsi que le coucher nécessaire au débiteur et sa famille;

2° la batterie de cuisine indispensable et les ustensiles de ménage les plus nécessaires;

3° les outils, instruments et biens nécessaires au débiteur et aux siens, pour l'exercice de leur profession, art ou métier;

4° les denrées et provisions de ménage et le combustible nécessaires à l'entretien du débiteur et de sa famille, pour un mois;

5° l'habillement, l'équipement, l'armement et le cheval de service du citoyen inscrit dans les rôles militaires;

6° la solde des milices;

7° les pensions alimentaires attribuées en justice ou déclarées insaisissables par celui qui les a constituées à titre gratuit, aussi que les rentes constituées conformément à l'article 521 du Code des obligations;

8° les pensions constituées en faveur de citoyens devenus malades au service militaire suisse ou à celui de la gendarmerie du pays ou au profit de la famille d'un citoyen qui a perdu la vie à l'un de ces services;

9° les secours périodiques alloués par une caisse de secours en cas de maladie ou d'indigence;

10° les pensions et indemnités allouées pour lésions corporelles à la victime elle-même ou, en cas de mort, à sa famille.

Au point de vue fribourgeois, il importerait d'ajouter encore à cette nomenclature: *les jouissances communales.*

Notre loi fribourgeoise permet de saisir complètement les traitements des employés, les gages des domestiques, les journées des ouvriers. Ainsi, l'on peut saisir le trimestre échu ou gagné d'un pauvre instituteur, sans lui laisser un franc pour payer sa pension et s'habiller; l'on peut arrêter la quinzaine

mêlée d'une pointe de hauteur; laissant le candidat débiter ses phrases, il l'écouta patiemment sans l'interrompre.

« Très bien, monsieur, dit-il quand La Raquette eut fini; vous êtes avec le maréchal; mais après?

— Jusqu'au bout! répondit fièrement La Raquette.

— Au bout de quoi? J'aime les choses claires, les opinions précises.

— Jusqu'au bout du septennat!

— Bon! mais après?

— Après! après! nous n'y sommes pas, monsieur le comte, répondit le candidat évidemment embarrassé.

— Sans doute, mais nous y arriverons, et moi, légitimiste pur, je veux connaître vos intentions. On nous promet beaucoup, on nous flatte, mais jusqu'à présent ce sont les bonapartistes qui tiennent la corde et qui ont le profit.

— Ne craignez rien, répliqua confidentiellement La Raquette, les bonapartistes... Peuh!... l'homme de Sedan!...

Allons donc, vous pouvez me croire, monsieur le comte; nous nous servons d'eux pour tenir l'échelle, mais sitôt montés, nous les reléguerons dans l'ombre avec les orléanistes. Nous seront trop heureux de rappeler M. le comte de Chambord, qui consentira sans nul doute à prendre le drapeau tricolore avec des fleurs de lys et...

— Jamais, jamais, nous ne nous entendrons sur ce terrain, s'écria le vieux gentil-homme avec explosion; le drapeau blanc sans tache, voilà celui du roi et le mien!

— C'est aussi celui de M. de La Raquette, interrompit Chambon, qui voyait son protégé dans le gâchis.

— Certainement, continua La Raquette, en saisissant la perche qu'on lui tendait, le drapeau blanc, oriflamme des

d'un employé de chemin de fer, ou de fabrique, ou d'un manouvrier, sans s'inquiéter de savoir si elle n'est pas indispensable à payer la nourriture de sa famille pendant les deux dernières semaines. C'est, chacun en conviendra, arbitral, et il va de soi que le gain du travail de l'homme doit avant tout servir à le nourrir, lui et sa famille.

Aussi, le projet fédéral que nous examinons a-t-il réservé que les salaires et traitements des employés et gens de travail ne peuvent être saisis que pour ce qui excède 150 francs par mois, à moins qu'il ne s'agisse de dettes provenant de fournitures d'aliments, comme les notes de bouchers, boulangers, épiciers, etc., auquel cas l'on peut saisir ce qui excède 50 francs par mois.

(A suivre.)

L. M.

Bulletin politique.

SUISSE

Le comité central de la société fédérale des carabiniers réuni le 1<sup>er</sup> mai à Soleure, a décidé, par huit voix, d'accorder le tir fédéral de 1887 à Genève. Glaris obtint trois voix.

Au nom de la société des carabiniers, le comité a déposé une couronne sur la tombe du landammann Vigier, le patriote suisse.

Les élections de dimanche 2 mai aux Grands Conseils des cantons de Berne, Soleure et Neuchâtel, ont donné les résultats attendus : dans les trois cantons, les libéraux l'ont emporté à une forte majorité. Dans le canton de Berne, en dépit des efforts de la *Volkspartei*, qui comptait gagner quelques sièges, le nouveau Grand Conseil comptera deux tiers de libéraux et un tiers de représentants de l'opposition; la ville même de Berne donne dix-sept députés gouvernementaux et deux conservateurs; les meneurs de la *Volkspartei* ont échoué. Durrenmatt, le rédacteur de la feuille attitrée des calomnies, reste en ballottage.

Le même jour, le peuple bernois avait à se prononcer sur l'acceptation de trois projets de loi, relatifs, le premier à la réorganisation de la Banque cantonale, le second à la répartition des produits des amendes et le troisième à la vaccination. Les deux premiers ont été acceptés par 27,000 et 30,500 voix contre 24,000 et 19,500 voix; le troisième est rejeté par 28,600 voix contre 26,200.

A Soleure, le parti gouvernemental l'a emporté haut la main, malgré les prédictions des oiseaux de mauvais augure, de la *Liberté*, de l'*Ami du peuple*, etc... Le Grand Conseil soleurois comptera durant la nouvelle législature environ 90 libéraux et 10 membres de l'opposition. MM. Munzinger et Vigier, le fils du landammann défunt, sont élus, l'un au Conseil des Etats, l'autre au Conseil national. La dernière recommandation du landammann: « *Seid einig* », a été entendue.

Dans le canton de Neuchâtel, sont élus 80 libéraux-radicaux et 23 conservateurs; ceux-ci ont bien perdu des voix à Neuchâtel même, leur plus ferme boulevard; il reste trois ballottages.

Le 2 également, le peuple d'Uri tenait à Schadorf la *Landsgemeinde* annuelle; pour un peuple conservateur, voilà un peuple conservateur et durement catholique; mais c'est un peuple qui n'est inféodé à aucune coterie occulte, aussi a-t-il voté l'établissement de l'impôt progressif, et cela à une majorité voisine de l'unanimité et malgré l'opposition d'hommes

bons Français! Elève des bons pères, je ne peux vouloir que notre roi légitime; mais pour arriver à ce résultat, il faut à présent l'entente des trois partis monarchiques. Union pour mener la République, voilà notre cri de ralliement; mais quand nous serons au pouvoir, alors, jetant le masque, nous irons déposer nos vœux aux pieds de Sa Majesté Henri V, illustre rejeton d'une illustre race. Sauver la religion, la famille, la société, tel est notre programme.

Chambon lui fit signe de partir à la fin de cette période, craignant de voir se troubler la bonne harmonie. « Saprissi! fit La Raquette évidemment soulagé quand ils furent dehors, un homme terrible que ce gentilhomme! tout d'une pièce comme une vieille épée! Nous avons pour consigne de rallier toutes les nuances monarchiques contre l'ennemi commun, la République; mais ça n'est pas commode!... Ils veulent tous des promesses ces gaillards-là! Parlez-moi du petit monde, ça ira tout seul! Je leur dirai: « Je suis pour l'illustre maréchal », et chacun croira que c'est pour son idée. Mais que ces gens méliciteux, qui veulent voir le fond du sac, sont insupportables!... Où allons-nous maintenant, mon cher guide? »

— A la manufacture. M. Lorne est un bonhomme, sans couleur politique, une girouette; il serait content d'avoir un député pour genre, c'est la raison qui lui fait ménager votre concurrent Fernand Loisel. Avec lui, côtoyez les questions. L'usine était magnifique d'activité; l'esprit moderne avait passé par là en dépit du patron. Ces machines sont une conquête sur la routine.

Une femme de chambre ouvrit le cabinet de l'industriel.

influents tels que M. Arnold, landammann, et M. Schmidt, député au Conseil des Etats.

M. Muheim a été réélu comme landammann et M. Muller comme vice président du gouvernement.

Le 2 mai, enfin, avait lieu l'élection d'un député, dans le district du Lac, en remplacement du regretté H. Gaillet. Grâce à la pression administrative, à une corruption modeste, à la faiblesse et à la nonchalance d'une quantité d'électeurs, le candidat gouvernemental, Cressier, a été élu par 1025 voix contre 810 données au candidat indépendant, M. Perrotet. Plus de la moitié des électeurs indépendants ont fait défaut. Les organes de la coterie du N° 13 chantent leur chant de triomphe; attendons-les cet automne.

ÉTRANGER

On croyait le conflit turco-grec apaisé, ensuite de l'intervention amicale de la France à Athènes; il n'en est rien, grâce aux puissances européennes, que la déférence du gouvernement grec pour le gouvernement français a blessées dans leur amour-propre.

Il s'agissait, on le sait, d'obtenir le désarmement de la Grèce; les puissances, l'Allemagne et l'Angleterre en tête le demandaient, l'exigeaient; le gouvernement d'Athènes se faisait prier, les puissances y mettant peu de formes. Voilà la France qui intervient, poliment, sans menacer, et elle obtient aussitôt ce qui était refusé aux menaces des autres. Vous croyez que les puissances sont satisfaites, du moment que ce qu'elles demandaient a lieu, et que l'affaire est finie par là? Pas le moins du monde: les puissances sont fâchées parce que ce ne sont pas leurs menaces qui ont eu raison de la tenacité de la Grèce, mais l'amabilité d'une voisine; et voilà ce qu'est la diplomatie européenne: un cénacle de gamins, tantôt plats, tantôt fanfarons.

« S'il n'y a pas quelque arrière-pensée derrière cette roideur excessive, dit la *Gazette de Lausanne*, jamais on n'aura mis plus de brutalité au service d'exigences plus pédantesques. »

Nouvelles suisses.

— *Nouvelles industries en Suisse.* — On va souvent chercher bien loin pour créer de nouvelles industries dont les matières premières n'existent pas chez nous. Dans diverses localités cependant, on a eu naguère l'idée très pratique d'utiliser les produits de notre sol. C'est ainsi qu'à Rombach près d'Aarau, on a établi sous le titre de *Conserven-Fabrication der schweizerischen Landesprodukte*, une fabrique de conserves de fruits, qui marche fort bien et qui donne des résultats excellents. Tous ses produits, préparés avec le plus grand soin et renfermés dans des flacons d'une fermeture hermétique, gardent toute leur fraîcheur primitive et leur bouquet. On ne saurait qu'encourager ce genre d'entreprises.

— *Chemin de fer.* — On étudie au département fédéral des chemins de fer la révision de la loi de 1872 sur les chemins de fer en vue d'attribuer à la Confédération les compétences nécessaires pour obliger les compagnies à faire circuler des trains de nuit sur leurs lignes.

*Zurich.* — La foire des cuirs a été très animée; beaucoup d'affaires; les prix sont un peu en baisse sur ceux de l'automne dernier.

Les magnifiques vignobles argoviens du Wellingenberg et de la Goldenvand, près de Baden, ont été complètement gelés dans la nuit de lundi à mardi. Le dommage est considérable.

*Berne.* — Mardi un bœuf échappé des mains d'un boucher a renversé et blessé dans la ville plu-

Naturellement, la conversation s'établit aussitôt sur la crise du moment.

« Je comprends, messieurs, fit La Raquette, en parlant de 1789, je comprends la Révolution qui a conduit la bourgeoisie au port; mais il faut désormais en rester là et lutter contre la marée montante de la démocratie.

— Bravo! bravo! dit M. Lorne; nous nous entendons! je suis arrivé et par conséquent je suis satisfait. On répète: « Le soleil luit pour tout le monde », c'est une bêtise. Voyez Etienne, mon contre-maître; il a des idées magnifiques en mécanique, et pas un sou pour les utiliser, n'est-ce pas heureux? Si ce gaillard-là avait de l'argent pour s'établir, il enfoncerait mon usine.

— Je sais parfaitement votre pensée, dit le candidat, et je la résume; quand nous sommes bien, tâchons d'y rester, et repoussons ceux qui tenteraient de se faire une place auprès de nous.

— C'est cela même! — Etant en communauté d'opinions, cher monsieur, poursuivit la Raquette, j'espère que vous ne refuserez pas votre voix au candidat de l'illustre...

— Oui, oui, je sais, interrompit le filateur inquiet; mais vous voyez un homme très embarrassé: j'ai un engagement sérieux pour ma fille avec Loisel, et quoique je ne partage pas ses opinions, je souhaite son succès, car un gendre député n'est pas à dédaigner.

— Un autre peut se présenter », hasarda timidement La Raquette, qui ne voulait alors poser qu'un jalon.

sieurs personnes, notamment M. Marcuard, chef des pompiers, qui a une jambe, des côtes et la mâchoire brisées.

*Lucerne.* — Le gaz d'éclairage coûte actuellement 25 centimes le mètre cube à Lucerne; il y a trois ans, c'était 40 cent.

*Grisons.* — Au village de Rabius, un jeune garçon de dix 10 ans qui jouait en l'absence de ses parents avec un fusil de chasse armé, a tué sa petite sœur âgée de trois ans.

CANTON DE FRIBOURG

Sur la proposition du Conseil d'Etat et en raison des services rendus à l'agriculture depuis 35 ans qu'il habite le canton de Fribourg, le Grand Conseil a accordé gratuitement la naturalisation fribourgeoise à M. Martin Strebel, vétérinaire, à Fribourg, et à sa famille.

La bise glaciale qui souffle depuis samedi a été très nuisible à la végétation qui s'annonçait si magnifiquement. Des gelées nous sont annoncées de divers cotés, mais on ne peut pas encore se rendre compte de leur effet.

Le Conseil d'Etat a écarté le recours interjeté contre les opérations électorales du 4 courant, pour le renouvellement des conseils communaux de Sorens et de Rueyres-les-Prés.

Un fait extraordinaire annoncé l'année dernière s'est renouvelé cette année-ci. Il s'agit d'une vache du domaine de la Schürra, qui donnait l'été passé 31 kilos 1/2 de lait par jour. Cette année-ci, avant la mise au vert, la même vache est arrivée à 32 kilos 1/2 pesés à la laiterie de la Schürra. Ce rendement exceptionnel dans la production laitière, s'il se maintenait, amènerait l'heureux propriétaire à constater annuellement une production de 10,000 litres de lait pour cette vache.

GRUYÈRE

La conférence de M. Berdez sur la vache laitière.

Excellente conférence, dont l'utilité grande se traduira dans la suite pour peu que les auditeurs, nombreux et venus un peu de tous les environs, veuillent bien sortir de la routine et se pénétrer des faits exposés par l'éminent professeur de l'Ecole de Berne. Et si par hasard quelques-uns ne s'en pénétraient pas, la faute n'en serait certes pas que le conférencier n'ait pas su se faire comprendre: jamais sujet de plus grand intérêt ne fut traité dans un langage plus simple; M. Berdez savait à qui il s'adressait et il parlait en conséquence; à supposer que le premier venu de ceux qui l'entendaient eût possédé le sujet comme lui, il ne se fût pas exprimé autrement.

Indépendamment des signes spéciaux d'une bonne lactation, la finesse de l'osature, l'ampleur de la tétine, qui doit s'étendre loin sous le ventre et haut entre les cuisses, la finesse du poil, la surface et la forme de l'écusson, etc., etc., exposés tout au long, il est un point, de première importance pour toutes les races, laitières, de boucherie et de travail, sur lequel le conférencier a eu raison d'insister: le développement du thorax et la profondeur de la poitrine. C'est là le côté faible des races suisses, de notre race tachetée entre autres, et c'est là qu'il faut porter remède, par une sélection judicieuse et rigoureuse, c'est-à-dire par le choix attentif des sujets reproducteurs. Les projections lumineuses de l'appareil ap-

M. Chambon, complètement étranger à la combinaison formée par La Raquette et le curé Néri, se leva et donna une poignée de main à M. Lorne en lui disant qu'il comptait sur lui.

Une fois dehors, Chambon prit la parole: « Nous allons maintenant, expliqua-t-il, chez un vieux savant, nommé Chavel; malheureusement, il n'est pas de notre bord. Le curé avait oublié de vous en parler; il m'a fait dire ce matin de vous y conduire. Chavel ayant beaucoup d'influence, il serait imprudent de le rendre hostile par une impolitesse. »

Au bout de quelques minutes, ils sonnèrent à une jolie maison située à l'extrémité du bourg. Sous une tonnelle, ils trouvèrent un vieillard à l'œil intelligent, qui les reçut avec affabilité. Malgré son aplomb, La Raquette fut un peu troublé par le regard malin de Chavel; il voulut répéter les lieux communs qu'il rabâchait depuis le matin. Aux premiers mots, le bonhomme qui venait de fermer un livre de botanique, l'arrêta court.

« Ne comptez pas sur moi, dit-il en souriant; si nos pères ont renversé la noblesse, les privilèges, le pouvoir personnel, ce n'est pas pour que les fils reviennent aux anciens errements. Je veux la science, l'égalité pour tous, la liberté de conscience, le progrès enfin avec ses plus larges développements. Ainsi, nous ne pouvons pas nous entendre. »

Et coupant brusquement la parole au candidat, il ajouta: « Viendrez-vous chasser cette année à votre ferme du Morier? on la dit très giboyeuse? »

(A suivre.)

porté par M. Berdez pleine lumière », c'

Nous sommes tous de la Gruyère que l'on denser pour l'exposition fermé, un peu plus avec bien des détails. M. Kramer, le savant culture de Zurich, a publié l'an passé une *accompli de la bête* ministres de l'Agriculture de France pour les écoles. Il y a M. Berdez, à lire et à mer, dont de nombreux ment la lecture.

Dimanche prochain l'après-midi, assés bourgeoise des fromages, avec l'ordre des comptes de 1885 au comptoir à Turin pour Gruyère; 3<sup>e</sup> projet montagnes; 4<sup>e</sup> projet subsidie offert par culture de la Suisse.

A. DE

médecin-chir

à BULLE, au 2<sup>me</sup> ét des *Chanoines*, pr

Dentiers comple les systèmes les pl

Le docteur

chirurgien méd. a clinique chirurgie cher et ancien ass Liechthelm et Langneur d'annoncer qu'il ouvrira dès la consultation à Fribourg

Grand vis-à-vis de la Rue Consultation gratuite mardi et vendredi matin.

BANQUE

S U

Succursale

Taux pour les de bonnes valeurs 4 % sur billets d'un 1000 fr. Fribourg, le 31 186]

Avais au public campagne, que part la marb. près l'hôtel de en liquidat. avantageux.

Chez J. M. Farines divers Avoine. Tourteau 1<sup>re</sup> qualité.

PLUS SOLUBLE Cacao CACAO DE ANCIENNE MA

Le soussigné p blic de la ville et vient de s'établir peintre qu'il s'efforcera de travail soigné et la Alfred 215]

Marcard, chef des côtes et la mâchoire

irage coûte actuelle- be à Lucerne; il y a

abius, un jeune gar- l'absence de ses pa- armé, a tué sa petite

**BOURG**

il d'Etat et en rai- culture depuis 35 ans rg, le Grand Conseil turalisation fribour- érinaire, à Fribourg,

depuis samedi a été i s'annonçait si ma- ont annoncées de di- pas encore se rendre

le recours interjeté s du 4 courant, pour munaux de Sorens

éc l'année dernière l s'agit d'une vache i donnait l'été passé te année-ci, avant la st arrivée à 32 kilos hira. Ce rendement laitière, s'il se main- priétaire à constater 10,000 litres de lait

**Berdez sur la re.**

utilité grande se tra- les auditeurs, nom- s environs, veuillent énétrer des faits ex- de l'Ecole de Berne. ne s'en pénétraient pas que le conféren- dre: jamais sujet tité dans un langage ui il s'adressait et il oser que le premier t possédé le sujet mé autrement.

éciaux d'une bonne re, l'ampleur de la us le ventre et haut poil, la surface et la xposés tout au long, ortance pour toutes et de travail, sur le- d'insister: le déve- deur de la poitrine. uisses, de notre race qu'il faut porter re- euse et rigoureuse, des sujets reproduc- es de l'appareil ap-

nger à la combinaison ris, se leva et donna une i disant qu'il comptait

parole: ua-t-il, chez un vieux sment, il n'est pas de vous en parler; il m'a Chavel ayant beaucoup rendre hostile par une

sonnèrent à une jolie . Sous une tonnelle, ils gent, qui les reçut avec lette fut un peu troublé voutut répéter les lieux in. Aux premiers mots, livre de botanique, l'ar-

ouriant; si nos pères s, le pouvoir personnel, ment aux anciens erre- pour tous, la liberté de plus larges développe- entendre. » au candidat, il ajouta: née à votre ferme du

(A suivre.)

porté par M. Berdez ont d'ailleurs mis ce point « en pleine lumière », c'est le cas de le dire.

Nous sommes tout justifiés à rappeler aux éleveurs de la Gruyère que le sujet que M. Berdez a dû condenser pour l'exposer en deux heures se trouve renfermé, un peu plus développé, cela va sans dire, et avec bien des détails en plus, dans la brochure de M. Kræmer, le savant professeur de l'Ecole d'agriculture de Zurich, brochure dont nos presses ont publié l'an passé une traduction sous le titre: *le type accompli de la bête bovine*, qui a été adoptée par les ministres de l'Agriculture et de l'Instruction publique de France pour les bibliothèques rurales et de scolaires. Il y a tout fruit, après la conférence de M. Berdez, à lire et à relire la brochure de M. Kræmer, dont de nombreuses figures facilitent singulièrement la lecture.

Dimanche prochain, 9 courant, à 2 1/2 heures de l'après-midi, assemblée générale de la Société fribourgeoise des fromagers, à l'hôtel du Sapin à Charmey, avec l'ordre du jour suivant: 1° Reddition des comptes de 1885; 2° projet d'établissement d'un comptoir à Turin pour le commerce des fromages de Gruyère; 3° projet de concours sur la tenue des montagnes; 4° conférences à organiser ensuite du subsidie offert par la fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande et 5° divers.

**Société de secours au décès de la Gruyère.**

Les personnes qui ont souscrit, ou désirent se faire inscrire, en qualité de *membres fondateurs* ne payant aucune finance d'entrée, sont convoqués en assemblée sur le dimanche 16 mai 1886, à 2 heures, à la Grande salle de l'**Hôtel des Alpes**, à Bulle, pour discuter et approuver les statuts et nommer le comité.

Des mesures ont été prises pour que la visite médicale des candidats puisse avoir lieu au même moment. Les membres de la société de secours mutuels de la Gruyère sont dispensés de cette visite.

Les adhérents à la nouvelle société peuvent se faire inscrire à Bulle chez MM. Pégaitaz, docteur; Favre, notaire; Gremaud, charron; Uldry, Dominique; Decroux, François; Sottaz, Jules; Tanner, Albert; à Avry chez M. Bourguet, Jacques; à Estavans chez M. Caille, Joseph André; à Echarlens chez M. Michel, Claude; à Charmey chez M. Niquille, Alexandre et le jour de l'assemblée au local indiqué.

Dimanche dernier les gymnastes bullois se rendaient à Fribourg; la section fédérale de Berne s'y rencontrait également. Nos jeunes gens ont rapporté de cette course les plus agréables impressions. Ils ont été tout spécialement sensibles à la réception cordiale que leur a réservée la section de Fribourg et ils nous prie de lui témoigner leurs remerciements.

Un charmant banquet était servi à Bellevue, puis les trois sociétés se sont rendues en cortège sur les Grand' places; les exercices ont été fort admirés. Enfin une réunion familière, pleine d'entrain et cordialité, a terminé cette petite fête. Nos gymnastes gardent le meilleur souvenir de leurs amis de Fribourg et de Berne.

La seconde soirée littéraire que nous a donnée M. Scheler, samedi passé, ne fut pas moins réussie que la première, quoiqu'elle comptât peut-être quelques auditeurs de moins.

Les morceaux comiques dominaient, cette fois, dans le programme, et le public a pu, comme l'on dit, « s'en payer une bosse ». En effet, après le *Capitaine de vaisseau*, poème très-dramatique, de M. Scheler lui-même, écouté avec recueillement, et le *Morceau de pain*, le non moins dramatique conte en prose de François Coppée, la séance ne fut plus qu'une excellente « partie de rire ». Si personne, dans l'auditoire, ne s'était encore trouvé dans le cas du héros de la *Mouche*, par contre plusieurs s'imaginaient positivement connaître l'héroïne de *Venu pour s'amuser*, et leur rire n'en était que meilleur. Après l'amusante *Rivière en chambre*, le désopilant monologue du *Défaut* nous a représenté un type plus ou moins familier à chacun, à quelque chose près; et après le monologue des *Renseignements*, on s'en allait sous l'obsession du rire: on s'était tordu pour son argent.

**A. DEMIERRE**

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, au 2<sup>me</sup> étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église. Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [28]

**Le docteur Gutknecht**

chirurgien méd. acc., ancien chef de la clinique chirurgicale du professeur Kocher et ancien assistant des professeurs Liechtheim et Langhans à Berne, à l'honneur d'annoncer à l'honorable public qu'il ouvrira dès le 4 mai un cabinet de consultation à Fribourg,

**Grand'Rue 23,** vis-à-vis de la Ruelle de la Poste. Consultation gratuite pour les pauvres mardi et vendredi de 9 à 10 heures du matin. (O. Fr. 687) [229]

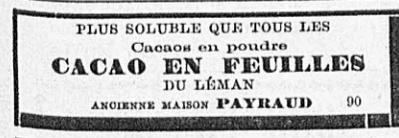
**BANQUE POPULAIRE SUISSE**

Succursale de Fribourg Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques 4 % net à 3 mois 4 1/2 % net à 6 mois sur billets d'un montant supérieur à 1000 fr. Fribourg, le 31 mars 1886. [186] **La direction.**

Avis au public de la ville et de la campagne, que pour cause de départ la **marbrerie Marchini** près l'hôtel de l'Ecu, à Bulle, est en liquidation à des prix très avantageux. [190]

**Chez J. MOREL-BADOUX à Bulle,**

Farines diverses, Mais, Son et Avoine. **Tourteaux de sésame,** 1<sup>re</sup> qualité. [68]



Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir comme

**peintre en voitures** qu'il s'efforcera de satisfaire par un travail soigné et la modicité de ses prix, **Alfred KNUBEL, peintre,** BULLE. [215]

**CHAUSSURES**

de Th. STÖCKLI, place du Tilleul, à BULLE. MÊME MAISON A FRIBOURG

Ouverture de la saison d'été.

Le propriétaire de ce magasin, qui le premier a résolu et inauguré le problème de la vente de la chaussure bonne et bon marché et à des prix qui défient toute concurrence, désire d'être utile en faveur de la crise que nous traversons, a résolu de faire de nouveaux sacrifices; vendre beaucoup et gagner peu, telle est sa devise.

**Aperçu de quelques prix.**

- Bottines, cousues, double semelles, pour messieurs, depuis fr. 10 —
- » » peau de veau, pour dames, » » 8 75
- » en chèvre, bout vernis ou sans bout, pour dames » » 5 75
- Souliers, en veau vernis, pour enfants » » 1 20
- Bottes, en veau, haute tige, deux semelles » » 13 50
- » » ferré, trois semelles » » 14 50
- Souliers, ferrés, deux semelles » » 9 50
- Pantoufles, ordinaires » » 1 50

Un grand choix de souliers Molière et Richelieu, souliers bain-mer, etc. Une visite au magasin convaincra des offres faites 25 % meilleur marché que partout ailleurs. — Ne vous trompez pas de magasin attendant au Café du Tilleul. [164]

**Ivrognerie.**

Traitement soit avec consentement soit à l'insu du malade par Hirschi, spécialiste, Glaris (Suisse). Succès garanti. Remèdes inoffensifs. Moitié des frais payable seulement après guérison. Prospectus et questionnaire gratis. [227]

**OMBRELLES**

Hantes nouveautés de Paris. Reçu un magnifique choix d'ombrelles, encas et bains de mer, pour dames et messieurs. Ombrelles pour fillettes. Prix très avantageux. Chez **Aimé MARGOT,** coiffeur-parfumeur, à Bulle. [150]

**PLACEMENTS**

**hypothécaires.** Je dispose de diverses sommes à placer en premier et en second rang à 4 1/2 et 4 3/4 pour cent. [166] **A. ANDREY, notaire.**

**A LOUER**

au bas de la Grand'Rue à Bulle, un **petit appartement** et une **forge avec l'outillage** le plus complet, tel que: machine à percer, machine à courber les cercles, bicornes, filières, etc. L'atelier y attenant est déjà occupé par un charron connaissant parfaitement son état.

On cédera une certaine quantité de houille et de fer brut et ouvré. S'adresser à **M. MAGNIN, avocat,** à BULLE. [44]

**Pâte phosphorée Steiner**

pour la destruction des rats, souris, mulots et campagnols. en vente au prix de 50 centimes le flacon, au magasin de [188] **M<sup>me</sup> veuve Gremaud, notaire.**



**Glasson & C<sup>ie</sup>, à Bulle**

**Fers et Quincaillerie.** Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau. Hache-paille, dernier système. **Buanderie économique. Pompes à purin.**

Soies à eau et soies circulaires garanties. Peaux de caillots vieilles. Toiles à fromages. Thermomètres. Pâtes à polir tous les métaux. Jouis, pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de **KREBS** à Vevey pour retailage de limes. Représentants de la maison **FINSLER** à Zurich pour **cire et paille de fer** pour parquets. **Houille de forge,** première qualité. [25]

**Ch. Broillet**

Médecin-Chirurgien-Dentiste **A FRIBOURG** sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire. [1695]

**Atelier de reliure**

à BULLE à côté de la brasserie Reeb. Reliures en tous genres; service prompt et prix modérés. Se recommande [82] **C. Oesch, relieur.**

- Cognac ferrugineux Golliez**
- Sirop Golliez au bron de noix,**
- Alcool Golliez à la menthe et camomille,**
- Externum américain Golliez** en vente dans les pharmacies: *Pittet*, et *Boëchat & Bourgnicht*, à Fribourg; *Porcelet*, à Estavayer; *Wetzstein*, à Chatel-St-Denis; *Sudan*, à Bulle; *Golliez*, à Morat. Eviter les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers. (H 826 X) [172]

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

**cors aux pieds** cals, durillons, verrues est selon de nombreuses attestations **P'Acetine** du pharmacien **Wankmiller à Wellheim.** Prix: la boîte 1<sup>fr</sup>50. — Dépôts: pharmacies: à BULLE, Rieter et Sudan; ROMONT, Comte. (H 8551) [193]



**Maladies du bas ventre.**

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Écoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins.

Traitement par correspondance suivant une méthode scientifique moderne. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession; discrétion à toute épreuve.

**Bremicker, méd. prat., Glaris (Suisse).** Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. [226]

**Lots communaux.**

La commune de Bulle expose en location pour la jouissance de la présente année, le lot communal N° 20, lieu dit *sur le Moulin* et celui N° 9 en *Vaucens*, qui n'ont pu être adjugés ensuite de la première mise. — La mise aura lieu au café de l'Hôtel-de-Ville, au dit lieu, le **lundi 10 mai** prochain, dès 2 heures après midi.

Bulle, le 29 avril 1886.  
235] **SECRETARIAT COMMUNAL.**

**Immeuble à vendre.**

La commune de Bulle expose en vente la pièce de terre qu'elle possède lieu dit en *Mosseyres*, article 142 du cadastre, pré de 6 poses 200 perches. — La mise aura lieu au café de l'Hôtel de Ville, au dit lieu, le **lundi 10 mai** prochain, dès 2 heures après midi.

Bulle, le 29 avril 1886.  
234] **SECRETARIAT COMMUNAL.**

**Mises de fleuries.**

**Lundi 17 mai** courant, de 2 à 4 heures du jour, le soussigné vendra en mises publiques à l'hôtel de la *Grue à Broc*, les fleuries de l'année courante des immeubles suivants :

- 823a, *Liaubon*, pré de 1295 mètres (143 perches 90 pieds);
- 823b, *Liaubon*, pré de 1802 mètres (200 perches 30 pieds);
- 820 *Damont de Prilaz*, pâturage de 3510 mètres (390 perches).

Bulle, le 4 mai 1886.  
243] **A. Andrey, notaire.**

**BAINS**

de  
**Montbarry**

EAU SULFUREUSE  
Pension à prix réduits jusqu'au 15 juin.

Dimanche 16 mai

**Bonne musique et danse.**

Se recommande  
252] **Alphonse Wæber, Union.**

**Attention.**

Le soussigné prévient son honorable clientèle que dès à présent son débit de **charcuterie** est transféré dans la maison de M. Nicolas Remy, ancien magasin de plume de M<sup>lle</sup> Dépierre, vis-à-vis de la promenade.

Il débitera aussi du rôti de veau et de mouton, bonne qualité.

Se recommande  
246] **Louis Marmillod.**

**Changement de domicile**

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a transféré son magasin de **sellerie** dans la maison Yenni, place au marché de bétail, à Bulle. — Se recommande

244] **Albert Grandjean, sellier.**

**AVIS**

Le soussigné se recommande à la bienveillance du public pour les travaux concernant son état.

Il s'efforcera de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

**Albert Mazoni, peintre,**  
BULLE.

On prendrait quelques **pensionnaires** dans une maison particulière. Service très soigné à des prix favorables. — S'adresser au bureau du journal. [251

**A vendre.**

Les montagnes dites : *La Resse, Les Quarante Poses, La Cuvigne Dessous*, sises rière la commune de GRUYÈRES.

S'adresser au notaire **ANDREY**, à BULLE. [239

**Mises juridiques.**

Le juge chargé de la liquidation juridique des biens des successions répudiées de Célestine et Hilaire GAUDARD, au *Pâquier*, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 17 mai** prochain, devant le domicile des discutants au Gros Praz, rière le Pâquier, tous les objets mobiliers leur ayant appartenu, tels que : linge, literie, meubles-meublants, vaisselle, batterie de cuisine, plusieurs chars, traîneaux, charrues, colliers, une machine à battre, ainsi qu'un grand nombre d'autres objets dont le détail serait trop long. [254

Bulle, le 7 mai 1886. Le greffier du tribunal : **ROBADEY.**

**Mises juridiques.**

Le juge chargé de la liquidation des biens de Joseph GAILLARD, à *Epagny*, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 10 mai** prochain, dès les 9 heures du matin, au domicile du discutant un certain nombre de pièce de bétail, à savoir : 3 vaches, 1 taure, 1 taureau, 1 veau gras, 1 truie portante, 2 porcs, 1 jument avec son poulain et 1 jeune cheval. Le tout est taxé à bas prix. [253

Bulle, le 8 mai 1886. Le greffier : **ROBADEY.**

**GIPPA & TOLGHERA**

Entrepreneurs à Bulle

**Dépôt de ciments, chaux et gypses**

de meilleures maisons suisses et étrangers.

**Chapeaux Gruyériens**

Au magasin de **BOSSON fils, chapelier, à BULLE**  
— sous le bureau du Télégraphe —

Choix immense de **chapeaux de feutre** en tous genres, surtout le grand bord, surnommé le « *chapeau à coups de poings* », souple et résistant à la pluie.

Grand assortiment de **chapeaux de paille** pour hommes, dames et enfants, vendus à des prix exceptionnellement bas.

**Réparations** de chapeaux de feutre et paille pour hommes et pour dames. Grand choix de **blouses**, coton et fil, vendues à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de **tabacs et cigares** et articles pour fumeurs.

**Canes, parapluies, porte-monnaie, verrerie, cartes à jouer.** — **Pantalons et gilets.** — **Valises, cravattes, faux-cols.**

Liquidation de **faïence et poterie.**

Se recommande à sa nombreuse clientèle

208] **BOSSON fils, chapelier.**

**Qui veut 100,000 frs.?**

**A la Botte Rouge**

en face du Cerele catholique, à BULLE

Encore un wagon de chaussure d'été, que je veux vendre presque pour rien.

- Souliers**, homme, pour la montagne, fr. 8. 50
- » femme, sans doublure, montant, à crochets 6. 50
- » fillette, le même, 4. 50
- Bottines**, homme, élastique, veau, 9. 50
- » femme, élastique, 6. 50
- Pantouffles**, homme, cuir, talon, 5. 50
- » femme, depuis 1. 50

Un immense choix de bottines, souliers Richelieu en toile voile, cuir, lasting, pour homme, femme et enfant, dernières nouveautés, vendus à des prix impossibles.

**SACRIFICE**

A toute personne qui m'achètera pour 20 fr. au comptant, je donnerai un billet de la loterie nationale italienne donnant droit à trois tirages (voir le plan sur le *Fribourgeois* du 21 mars, gros lot 100,000 fr.). Venez faire vos emplettes, et vous aurez la chance de gagner 100,000 fr. Premier tirage 30 mai prochain. [206



!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura**, négociant, à Bulle.

**A VENDRE** [250

Une **brouette** neuf. — S'adresser à **Claude SOTTAS**, à La Tour-de-Trême.

**F. BUGNON**

médecin-chirurgien-dentiste à FRIBOURG

se rend à **Bulle**, hôtel de l'*Union*, à **Romont**, hôtel du *Cerf*, à **Châtel-St-Denis**, hôtel de *Ville*, tous les jours de foire.

Opérations et posage de dents sans douleurs, système américain.

**Gouttes Péruviennes** pour la guérison instantanée des dents douloureuses dans toutes les pharmacies à 1 franc le flacon. [73

DIMANCHE 9 MAI

**Bonne musique**

et

**DANSE**

pour l'ouverture des **bains des Colombettes.**

Se recommande  
232] **François SUDAN.**

Une **jeune fille** cherche à se placer comme femme de chambre ou pour soigner un petit ménage. Bonnes recommandations. S'adresser au bureau du journal.

**On demande**

une **filie** sachant soigner un ménage. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [248

**On demande**

un bon **ouvrier-maréchal**, pour entrer de suite. — S'adresser à **Lucien DÉFOREL**, maréchal, à **VUADENS**. [233

On trouvera chez **Jules GALAY, jardinier**, en face de la *préfecture*, à **Fribourg**,

un grand choix de jeunes plantes pour massifs, bordures, etc., telles que : *Geraniums, héliotropes, verveines, fuchsias, pétunias* en beaux mélanges, rosiers divers, œillets, hortensias, *flox, bégonias* bulbeux de différentes couleurs, etc., etc.

A partir du 15 mai, plantons de fleurs annuelles, choux-fleurs, etc. (OF. 699) Le tout à des prix modérés. [242

**A louer un jardin.**

S'adresser au bureau du journal. [241

**A VENDRE**

Un beau **banc de foire**, presque neuf, avec toile. [245  
S'adresser au bureau du journal.

**On offre à échanger**

du foin, du regain et de la paille d'avoine contre du fumier.

S'adresser à **Etienne CASTELLA**, à *Ferpicloz*. [230

**Au moulin de Bulle:**

**Blés et avoines** comprimés. **Maïs** concassés, gros et fin; **tourteaux sésame blanc**, du Levant, 1<sup>re</sup> qualité. **Farines** de blés du pays et sons. — Moutures diverses à façon. —

Prix réduits. [35

**Placements hypothécaires**

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au  
24] **Notaire Favre, Bulle.**

**1000 FRANCS**

à celui qui souffrira de nouveau de **maux de dents** après s'être servi de l'**Eau dentifrice impériale de GOLDMANN.** [1595

**S. GOLDMANN & Co**, Dresden. Seule véritable, à Fl. 1<sup>re</sup> 25 fr. à **Bulle** chez **Charles Meyer**, négt.

Bulle. — Imprimerie **Lenz & Filsler.**



**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Pour la Suisse: 1 an 6 fr.

Pour l'Etranger: 1 an 8 fr.

Prix du numéro: 15 cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

sur la poursuite

18. Mais nous

tante.

Dans différent

la Suisse allemande

à son mari devien

les créanciers pe

mands, dans ce

c'est le contraire

taire de ses a

inscrits en son r

castre, aussi bie

doit lui passer u

taire sous la sur

pupillaire.

Le projet se

qu'il a voulu ab

nal qui continu

matriomonal. M

formellement. C

la partie qui tr

l'on a empiété

qu'en cas de f

boursée par pr

qu'elle a apport

A vrai dire,

ment. Car il eû

quelque profit o

on aurait aband

droits de la fen

faillite de son

lations cantonal

contradictions.

Mais, si cet

lite, il y a les m

saisie. La faillit

sion forcée du

FEUILLE

DU

— Je ne sais...

— tout déconcerté

attendre, il salu

— Oh, diable!

nier. Ce n'est pas

— Je suis désol

seulement nécessa

ne s'occupera plu

De là, il se res

petite boutique

s'étaient sur u

repassait minuti

— Bonjour, C

— Bonjour, m

le barbier.

— Voici notre

— C'est bien

— M. de La F